

Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan

Jeudi 28 juin 2012 – Ecole élémentaire 119A Avenue Simon Bolivar

- Réunion animée par **Colombe BROSEL**, Adjointe au Maire de Paris, conseillère déléguée chargée du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle ; déléguée du Maire pour le quartier Secrétan.

Ordre du jour :

- Présentation des Marmites volantes
- Le projet d'aménagement à l'angle des rues Meaux et Armand Carrel
- Présentation du comité de suivi des travaux de rénovation de la Halle Secrétan
- Questions diverses

Les Marmites Volantes

- En présence de **Bertrand CHIM**, co-gérant.

Les « marmites Volantes » est une entreprise d'économie sociale et solidaire installée au 69 rue Armand Carrel. Son domaine d'activité : la cuisine et la livraison de repas « bio » préparés en marmites.

Ce projet revêt une double dimension sociale et environnementale forte qui se traduit par :

- Fonctionnement en coopérative d'économie sociale et solidaire ;
- Proximité et ancrage dans le quartier : restaurant, atelier cuisine ;
- Eco-responsabilité : marmites consignées, aliments « bio », livraison en triporteur ;
- Réinsertion professionnelle avec une demande d'agrément en cours.

Le restaurant est ouvert tous les midis de 12h à 14h ainsi que le jeudi soir.

Plus d'information sur : <http://marmitesvolantes.fr/>

Questions/commentaires

- **Comment faites-vous la consigne ? Comment récupérez-vous les marmites ?**

Nous n'avons jusqu'ici rencontré aucun difficulté particulière, nos principaux clients étant des entreprises où il est facile de se rendre dans l'après midi pour récupérer les marmites. Pour les particuliers, il est possible de passer au restaurant dans l'après-midi ou le lendemain.

- **Faites vous des livraisons le soir ?**

Non pas encore.

- **Comment fait-on pour commander ?**

Tout se fait par Internet : inscription, paiement, etc.

Le quartier Secrétan : ses habitants et ses logements

- Intervention de **Marie-Laure TURBAN**, urbaniste, membre du groupe d'animation du Conseil de quartier Secrétan.

Présentation des caractéristiques du quartier Secrétan.

(Document de présentation joint au présent compte-rendu)

Questions/commentaires

- **Parmi les logements vacants, quelle part de logement est la propriété d'institutions privées ?**

Nous n'avons pas cette information mais cette question pourrait être étudiée et explicitée lors d'une prochaine présentation en réunion publique.

- **Comment faire diminuer la vacance pour faciliter l'installation ?**

La vacance est une problématique qui concerne moins l'Est parisien que d'autres endroits de Paris mais qui commence à apparaître. C'est une vraie problématique pour le Centre et l'Ouest parisien. Malgré le peu d'outil juridique existant pour contraindre les propriétaires, la Mairie de Paris a pris des initiatives :

- *Mise en œuvre d'une politique assez ferme pour attaquer des propriétaires qui loueraient abusivement leur logement, sous forme de « meublés » faisant ainsi disparaître des logements de l'offre de logement globale.*
- *Mise en œuvre d'une politique d'incitation par le dispositif « Louez solidaire » afin d'encourager les propriétaires à louer de manière solidaire tout en bénéficiant de plusieurs avantages :*
 - *Païement du loyer et des charges garanti*
 - *Remise en état du logement si nécessaire*
 - *Gestion locative par un organisme agréé*
 - *Possibilité de défiscalisation de ses revenus fonciers*

Les résultats de ce dispositif sont encourageants, en particulier dans le Nord parisien. Plus d'information sur <http://www.paris.fr/louezsolidaire>

Le projet d'aménagement à l'angle des rues Meaux et Armand Carrel

- Intervention de **Régis SALOME**, Architecte associé (Cabinet BROSSY)
- En présence de **Nicolas MERCIER** (Cogedim), **Julien PEMEZEC** (Sodearif)

Mixité du programme mis en place sur la parcelle anciennement occupée, dans sa totalité, par les ateliers Renault.

- Équipement de la Ville : petite enfance avec crèche de 40 berceaux.
- Logement à caractère social avec résidence étudiante (100 lits) ;
- 50 logements collectifs
- 4 maisons de ville donnant sur un jardin intérieur.

Calendrier :

- Octobre 2012 - Juillet 2013 : gros œuvres ;
- Juillet 2013 - mai 2014 : construction ;
- Livraison prévue en mai 2014.

Plusieurs dispositifs sont mis en place afin de limiter au maximum les désagréments causés par le chantier : charte environnementale, contrôles réguliers du site, etc.

Questions/commentaires

- **Parmi les logements étudiants, une chambre est-elle domotisée ?**

L'ensemble des chambres et pièces constitutives des logements étudiants est aux normes pour accueillir des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Précisons encore que 51% de la superficie du projet est dédié aux logements étudiants, sans compter la crèche et le jardin.

- **Quelle isolation sonore est prévue compte tenu du jardin qui sera fréquenté et donc bruyant ?**

Il s'agit d'un jardin d'agrément et non public donc la nuisance sonore sera très limitée.

- **Intervention de Mme Labat, représentant les habitants et initiatrice d'une pétition sur les désagréments causés par le chantier : manque de concertation et d'information quant au chantier, incident survenu le 31 mai, vibrations et dommages causés sur les murs, etc.**

En ce qui concerne la sécurité du chantier de démolition, de nombreuses précautions sont prises. Nous connaissons aujourd'hui la cause « technique » du regrettable incident du 30 mai dernier. La préfecture a donné son accord pour une reprise du chantier suite aux éléments fournis par le maître d'ouvrage sur la méthodologie de démolition. Dans ce cadre, la Mairie n'est que « spectateur » : il s'agit d'éléments étudiés entre un privé et la Préfecture qui délivre les autorisations. Pour information, la société SOCOTEC, spécialité en maîtrise des risques, est mobilisée sur ce chantier.

- **La fin de la démolition signifiera-t-elle la fin des vibrations ? S'il y a des fissures, quels sont les risques ? Que faut-il faire pour savoir ce qu'il en est ?**

Un inspecteur judiciaire vient inspecter les lieux. En cas de problème il faut prévenir le bailleur qui prévient immédiatement l'expert.

A l'issue de cet échange, il est proposé d'organiser une réunion en Mairie du 19^e associant : représentants des locataires, bailleur, entreprise responsable des travaux. Cette réunion aura pour objectif d'organiser la circulation des informations sur le chantier ainsi que les modalités de traitement des dommages occasionnés dans les logements. Cette réunion a eu lieu le 5 juillet.

- **Quel commerce sera installé ?**

Pour l'instant rien n'a été définit. Des discussions seront organisées à l'issue du chantier.

- **Que devient tout le béton amassé lors de la démolition ?**

Tout comme l'acier qui est refondu et réutilisé, le béton est réduit en poudre et réutilisé. Tous les chantiers sont aujourd'hui inscrits dans cette démarche de récupération et réutilisation des matériaux de construction.

- **Dans les projets de logement du quartier il y aussi les logements sociaux. Où en est-on pour des projets SIEMP du Boulevard de la Villette ?**

Ces travaux sont en cours et tendent même à s'intensifier depuis l'évacuation du TEP Villette (21 juin) et la pose simultanée de baraquements de chantier sous le métro aérien.

Présentation du comité de suivi des travaux de rénovation de la Halle Secrétan

- Présenté par **Colombe BROSEL**

Ce comité de suivi associe la Mairie du 19^e arrondissement, les structures locales (association de commerçants, association Vivre Secrétan), deux membres du groupe d'animation du Conseil de quartier Secrétan - Philippe GROJANT et Louise SERRIDJ -, les services de la Ville concernés, le promoteur et les responsables des travaux.

Mis en place lors d'une réunion de lancement en Mairie le 19 juin, il vise à :

- Faire un point régulier sur l'avancée des travaux
- Recueillir en temps réel les remarques de riverains

Ce comité va mettre en place le dispositif de communication suivant :

- Deux panneaux d'affichage installés sur la Halle : l'un informant les habitants sur les grandes phases du chantier (activité et calendrier); l'autre diffusant une information actualisée tous les 15 jours sur le quotidien du chantier ;
- Mise à disposition d'une boîte aux lettres, d'une adresse mail et d'un numéro vert par la Sodéarif ;
- Lettre d'information diffusée par la Mairie du 19^e.

Lorsque le chantier aura commencé, il sera également possible d'organiser des visites.

Questions diverses

- **Carrefour Armand Carrel et rue de Meaux** : carrefour particulièrement dangereux. Ce carrefour sera signalé aux services de la voirie de la Ville de Paris ainsi qu'à la Préfecture de Police.
- **Evacuation du TEP sous le métro Jaurès** : a eu lieu le 21 juin dernier. A été préparée par la Ville et par France Terre d'Asile. 65 personnes évacuées dont 13 mineurs isolés. Des solutions d'hébergement ont été trouvées pour ces personnes. Une base vie de chantier va être installée sur ce site afin d'éviter toute occupation des terrains.
A propos de France terre d'Asile : l'association sera invitée lors d'une prochaine réunion publique du Conseil de Quartier pour expliquer leur démarche et le sens de leurs activités sur le boulevard de la Villette.

- **Transfert de la distribution de repas auparavant au Métro Jaurès** : la décision d'organiser la distribution de nourriture dans le 18^e est effective depuis le 2 juillet.
- **Sécurité du quartier** : nombreuses agressions signalées (vols de bijoux à l'arrachée etc.). Ce phénomène a gagné un certain nombre d'arrondissement de l'est parisien. Face à la recrudescence de ces agressions, le Maire du 19^e a saisi le nouveau Ministre de l'intérieur par courrier le 19 juin. Le Ministre de l'intérieur a présenté lui-même la feuille de route du Préfet de Police lors de la prise de fonction de ce dernier le 26 juin. Nous espérons en voir rapidement les résultats.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

